m⁰ n

Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit : Nitrate d'Argent

Code du produit : 30000008120

Numéro d'Enregistrement

REACH

: 01-2119513705-43

Nom de la substance : nitrate d'argent

No.-CAS : 7761-88-8

No.-CE : 231-853-9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

: Fabrication de verre., Production de catalyseurs et de précurseurs de catalyseurs, Materiaux de contact de commutateur dans la distribution., Matériaux de contact pour dispositifs de commutation dans lingénierie énergétique, Photography.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>E mail</u>: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Poison Center

Téléphone : +33 1 45 42 59 59

Heures ouvrables : 24HRS

Fournisseur

Numéro d'appel d'urgence : Pour le transport en Europe, Amérique centrale et latine,

Israël et Afrique (pays non arabophones): (+32) 3 213 15 70 Pour le transport dans le Moyen-Orient (sauf Israël) & Afrique

arabophone: (+32) 3 213 33 79

Pour le transport aux Etats-Unis et au Canada: (+1)-877 986

4267

Pour le transport en Asie et dans le Pacifique (sauf en Chine):

(+65) 62 64 78 36



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023 300000008120

Pour le transport en Chine: (+86) 400 120 60 11

Heures ouvrables : Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours

sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides comburantes, Catégorie

H272: Peut aggraver un incendie; comburant.

2

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1

H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1A

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et

de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie

1B

H360D: Peut nuire au fœtus.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H360D Peut nuire au fœtus.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

Conseils de prudence

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pa s fumer.

P220 Tenir à lécart des vêtements et dautres matières combustibles.

P260 Ne pas respirer les poussières.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction. P391 Recueillir le produit répandu.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance : nitrate d'argent

No.-Index : 047-001-00-2

No.-CE : 231-853-9

Composants

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration (% w/w)
rtom orminquo	NoCE	Ciacomoanor.	
	Numéro d'enregis-		
	_		
	trement		
nitrate d'argent	7761-88-8	Ox. Sol. 2; H272	<= 100
	231-853-9	Met. Corr. 1; H290	
		Skin Corr. 1A; H314	
		Eye Dam. 1; H318	
		Repr. 1B; H360D	
		Aquatic Acute 1;	
		H400	
		Aquatic Chronic 1;	
		H410	
		Π410	
		Footour M /Toxioité	İ
		Facteur M (Toxicité	
		aiguë pour le milieu	
		aquatique): 1.000	
		Facteur M (Toxicité	
		chronique pour le	
		milieu aquatique):	
		100	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'évanouissement, placez la personne en position

latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement.

En cas de contact avec la

peau

: En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

FR Version 3.1 Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui qué-

rissent lentement et difficilement.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les

yeux

Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent pro-

voquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

Enlever les lentilles de contact.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas d'ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes sui-

vants: Brûlure effets corrosifs Rougeur

En cas de contact avec les yeux

Larmoiement excessif

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Utiliser des moyens dextinction appropriés aux conditions

locales et à lenvironnement proche.

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Jet deau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de métaux Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

particuliers des pompiers lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fer-

mées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

6.4 Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour léquipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Tenir à l'écart

des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pra-

tiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Pour conserver la qualité du produit,

ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

Précautions pour le stockage :

en commun

Conserver à l'écart des métaux.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Conserver dans un endroit sec.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base	
nitrate d'argent	7761-88-8	TWA	0,01 mg/m3 (Argent)	2006/15/EC	
	Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	0,01 mg/m3 (Argent)	FR VLE	
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				
		TWA	0,01 mg/m3 (Argent)	2006/15/EC	
	Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	0,01 mg/m3 (Argent)	FR VLE	
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				
		TWA	0,01 mg/m3 (Argent)	ACGIH	
		TWA	0,01 mg/m3 (Argent)	ACGIH	

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

	` '	•	` '	
Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
nitrate d'argent	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,016 mg/m3
	Humain via l'environne- ment	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,0063 mg/m3

Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrate d'argent	Eau douce	0,000062 mg/l
	Eau de mer	0,00135 mg/l
	Sédiment d'eau douce	688 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	688 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	1,25 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	0,039 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission (ou d'une autre ventilation appropriée).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des

lunettes.

Protection des mains

Matériel : PVC
Délai de rupture : < 240 min
Épaisseur du gant : 1,1 mm

Longueur des gants : Gants avec manches longues

Protection de la peau et du

corps

Combinaison complète de protection contre les produits chi-

miques

vêtement de protection résistant aux acides

Chaussure protégeant contre les produits chimiques

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un

respirateur avec un filtre homologué.

FFP3 (EN149:2001+A1:2009)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : cristallin(e)

Couleur : blanc

Odeur : inodore

Point/intervalle de fusion : 211,85 °C

Point/intervalle d'ébullition : Décomposition

Inflammabilité : Ce produit n'est pas inflammable.

m on n

Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droquiste con

Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

Température de décomposi-

tion

444 °C

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : complètement soluble

Densité : 4,35 gcm3

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange est classé comme comburant

dans la catégorie 2.

Taux de corrosion du métal : Corrosif pour les métaux

Poids moléculaire : 169,87 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des matières combustibles

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Le produit a un effect corrosif sur lacier et laluminium.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Matières inflammables

Matières organiques

Alcools

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Composants:

nitrate d'argent:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

BPL: oui

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 10 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

BPL: oui

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 dermal (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

BPL: oui

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

nitrate d'argent:

Durée d'exposition : 1 h

Méthode : OCDE ligne directrice 431

Résultat : Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins

BPL : oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

nitrate d'argent:

Espèce : Lapin

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

nitrate d'argent:

Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Remarques : Jugement d'experts et à la détermination de la force probante

des données.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

nitrate d'argent:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test du micronoyau

Système d'essais: Lymphocytes humains

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabo-

lique

Méthode: OCDE ligne directrice 487

Résultat: négatif

BPL: oui

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris Activation du métabolisme: no metabolic activation

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: positif

BPL: oui

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris Activation du métabolisme: Activation du métabolisme

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Rat (mâle et femelle) Souche: Sprague-Dawley

Voie d'application: inhalation (aérosol)

Durée d'exposition: 13 Weeks Dose: 49, 133, 515 µg/m3

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau Espèce: Rat (mâle et femelle) Souche: Sprague-Dawley

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Durée d'exposition: 28 d

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

Dose: 30, 300, 1000 mg/kg bw/day Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris (mâle) Souche: B6C3F1

Voie d'application: Intraveineux

Méthode: Aucune directive n'a été appliquée

Résultat: négatif BPL: Not specified

Toxicité pour la reproduction

Composants:

nitrate d'argent:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le dé-

veloppement

Espèce: Rat, mâle et femelle Souche: Sprague-Dawley

Voie d'application: par voie orale (gavage) Dose: 62.5, 125, 250 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 52 jours

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: >= 250 Poids

corporel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: >= 250 Poids

corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 422

BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus Type de Test: Étude de toxicité développementale

Espèce: Rat

Souche: Sprague-Dawley

Voie d'application: par voie orale (gavage) Dose: 10, 30, 100 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 13 jours

Toxicité maternelle générale: LOAEL: 30 Poids corporel mg /

kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

BPL: oui

Remarques: Référence croisée à partir de substances de

structure voisine silver acetate

Type de Test: Étude de toxicité développementale

Espèce: Rat

Souche: Sprague-Dawley

Voie d'application: par voie orale (gavage) Dose: 10, 30, 100 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 13 jours

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 10 Poids corporel mg /

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023 300000008120

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 100 Poids corporel

mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

BPL: oui

Remarques: Référence croisée à partir de substances de

structure voisine silver acetate

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Preuves manifestes d'effets néfastes sur la croissance, sur la

base de l'expérimentation animale.

Toxicité à dose répétée

Composants:

nitrate d'argent:

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 30 mg/kg LOAEL : 125 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (gavage)

Durée d'exposition : 13 sem. Nombre d'expositions : daily

Dose : 30, 125, 500 mg/kg/day Méthode : OCDE ligne directrice 408

BPL : oui

Espèce : Rat, mâle et femelle NOAEL : >= 250 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (gavage)

Durée d'exposition : 52 jours Nombre d'expositions : daily

Dose : 62.5, 125, 250 mg/kg Méthode : OCDE ligne directrice 422

BPL : oui

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 9 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (gavage)

Durée d'exposition : 28 jours Nombre d'expositions : daily

Dose : 2.25, 4.5, 9.0 mg/kg bw/day
Méthode : Aucune directive n'a été appliquée

BPL : Not specified

Espèce : Rat, mâle et femelle

0,133 mg/m³

Voie d'application : inhalation (aérosol)

Durée d'exposition : 13 sem. Nombre d'expositions : 5 d/w

Dose : 0, 49, 133, 515 μg/m3

Espèce : Rat, mâle et femelle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

FR Date de révision: 26.01.2023 Version 3.1 Numéro de la FDS:

300000008120

0,515 mg/m³

Voie d'application inhalation (aérosol)

Durée d'exposition 13 sem. Nombre d'expositions 5 d/w

Dose 0, 49, 133, 515 µg/m3

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

nitrate d'argent:

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,00148 Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,00026 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Remarques: Eau douce

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

1.000

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,13 mg/l

Durée d'exposition: 28 jours

Espèce: Menidia beryllina (Capucette barrée)

Remarques: Eau de mer

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,0009 mg/l

Durée d'exposition: 21 Jrs Espèce: Hyalella azteca Remarques: Eau douce

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

100

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

nitrate d'argent:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 70

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023 300000008120

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets. Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 1493
ADR : UN 1493
RID : UN 1493
IMDG : UN 1493
IATA : UN 1493

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : NITRATE D'ARGENT
ADR : NITRATE D'ARGENT
RID : NITRATE D'ARGENT
IMDG : SILVER NITRATE

IATA : Silver nitrate

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 5.1



ADR : 5.1



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com

Web: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023 300000008120

RID : 5.1





IMDG : 5.1





IATA : 5.1



14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : II
Code de classification : O2
Numéro d'identification du : 50

danger

Étiquettes : 5.1

ADR

Groupe d'emballage : II
Code de classification : O2
Numéro d'identification du : 50

danger

Étiquettes : 5.1 Code de restriction en tun- : (E)

nels

Quantité limitée : 1,00 KG

RID

Groupe d'emballage : II Code de classification : O2 Numéro d'identification du : 50

danger

Étiquettes : 5.1

IMDG

Groupe d'emballage : II Étiquettes : 5.1 EmS Code : F-A, S-Q

Code de ségrégation IMDG : Métaux lourds et leurs sels

562

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Quantité maximale : 25,00 KG

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du **Mou**lin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023

300000008120

Instruction d' emballage (LQ) : Y544 Groupe d'emballage : II Étiquettes : Oxidizer

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 558

ment (avion de ligne)

Quantité maximale : 5,00 KG Instruction d' emballage (LQ) : Y544 Groupe d'emballage : II Étiquettes : Oxidizer

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

RID

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu- : Non applicable



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05

Email: contact@mon-droguiste.com Web: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023 300000008120

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Non applicable

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et :

du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement P8 européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impli-

quant des substances dangereuses.

LIQUIDES ET SOLIDES

COMBURANTS

E1 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

Non applicable

Surveillance médicale renfor- :

cée (R4624-18)

Ce produit nécessite une surveillance médicale renforcée selon

l'article R4624-18 (Code du travail)

Installations classées pour la : protection de l'environnement (Code de l'environnement

R511-9)

4440, 4510

Composés organiques vola-

tils

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil

du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Non applicable

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023 300000008120

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste cana-

dienne LIS

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ISHL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

CH INV : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

2006/15/EC : Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

miques en France (INRS)

2006/15/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures 2006/15/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures

ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dange-



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise <u>Tél</u>: +33.(0)3.25.41.04.05 <u>Email</u>: contact@mon-droguiste.com <u>Web</u>: www.mon-droguiste.com

Silver Nitrate

Version 3.1 FR Numéro de la FDS: Date de révision: 26.01.2023 300000008120

reux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale: ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon): ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR